

# GARANTIES

- Surfaces émaillées unies ou sérigraphiées Polyvision : **garanties à vie**

PolyVision garantit que les surfaces émaillées « e3 environmental ceramicsteel™ » présentes dans les produits vendus par Vanerum conserveront leurs qualités d'écriture et d'effaçage et garderont la même qualité de brillance et de densité de couleur au cours des années.

En cas de non-conformité apparente ou défaut de surface, Vanerum s'engage à réparer ou à remplacer la surface à écrire concernée (sur demande écrite du propriétaire de la marchandise). Cette prise en charge confirme l'engagement de Vanerum sur toutes les obligations de qualité relatives à ses surfaces émaillées.

La garantie de Vanerum n'est applicable que dans le cadre d'une utilisation normale et d'un entretien régulier des surfaces mais ne concerne en aucun cas des dommages qui seraient occasionnés par une fixation inappropriée, des actes de vandalisme ou toute détérioration due à un manquement dans l'application de nos recommandations ou de nos conseils pour l'installation et l'entretien de nos produits.

- Surface d'écriture : **garantie à vie**
- Composants électroniques (excepté mentionnée autrement sur la fiche produit) : **garantis 2 ans**

VANERUM s'engage à fournir, pour tout produit certifié NF Environnement, durant 5 années à partir de la date d'arrêt de production de la gamme concernée, les éléments fonctionnels d'origine ou des éléments remplissant des fonctions équivalentes. Notre Garantie n'inclut pas les coûts de déplacement ni ceux d'une nouvelle installation.

Notre service après-vente est à votre service : [sav@vanerum.fr](mailto:sav@vanerum.fr)

